

Championnat Batteurs Solistes Sonerion 2020

Qualification en ligne - Règlement

Article 1- Qualification au championnat

Sonerion organise une épreuve qualificative « en ligne » pour le championnat de Bretagne de batteurs solistes 2020.

Art. 2- Principe

Les concurrents filment leurs prestations et les font parvenir à Sonerion.
Voir article 9 pour les modalités.

Art. 3- Dates

L'épreuve qualificative est ouverte jusqu'au 30 Septembre 2020.

Art. 4- Les catégories

Quatre catégories sont constituées en fonction de l'âge des concurrents :

- Catégorie moins de 11 ans, nés en 2009 ou après
- Catégorie moins de 14 ans, nés en 2006 ou après
- Catégorie moins de 18 ans, nés en 2003 ou après
- Catégorie « Open », nés avant 2003

Chaque concurrent ne peut s'inscrire que dans une catégorie.

S'il le souhaite, un concurrent âgé de moins de 11 ans peut s'inscrire en catégorie « moins de 14 ans », un concurrent âgé de moins de 14 ans peut s'inscrire en catégorie « moins de 18 ans », de même, un concurrent âgé de moins de 18 ans peut s'inscrire en catégorie « Open ».

Art. 5- Le répertoire

Les concurrents doivent prendre part à toutes les épreuves de leur catégorie d'âge pour prétendre à une place en finale :

- Catégorie moins de 11 ans
 - 2 thèmes de danse bretonne (durée totale de 1 minute 30 minimum)
- Catégorie moins de 14 ans
 - une marche bretonne
 - une danse bretonne
- Catégorie moins de 18 ans
 - une marche bretonne
 - une danse bretonne
 - un hornpipe 4 phrases
 - une jig 4 phrases ou deux jigs 2 phrases
- Catégorie Open
 - une marche bretonne
 - une danse bretonne
 - une suite march, strathspey, reel (airs de 4 phrases minimum)

Art. 6- Instrument

- Caisse claire et practice pad autorisés.
Voir annexe pour recommandations d'enregistrement.

Art. 7- Accompagnement musical

L'accompagnement est facultatif.

Les accompagnements autorisés sont :

- un ou des sonneur(s) avec le batteur, hors champ caméra
- un ou des sonneur(s) préenregistré(s) (audio)
- une « maquette », fichier midi ou autres formats numériques

Le nombre d'accompagnateurs est limité à 4.

Les accompagnateurs peuvent jouer sur bombarde / cornemuse, ou sur flûte / practice.

Le nombre de pistes sur la maquette est limité à 4.

Chaque piste doit être interprétable par un sonneur.

Les prestations non accompagnées ne seront pas pénalisées.

Art. 8- Protection des mineurs

Les mineurs sont autorisés à cadrer les vidéos de façon à ne pas laisser apparaître leur visage.

Art. 9- Modalités d'envoi

Les enregistrements doivent être mis en ligne sur une plateforme vidéo telle que YouTube ou Vimeo (liste non exhaustive). Les publications peuvent être « publiques » ou « non listées ».

Le titre des vidéos doit être de la forme :

Prénom Nom : Catégorie - Epreuve - Qualif Batteurs Solistes Sonerion 2020

Exemples

Ferdy Kerne : -14 ans - Marche Bretonne - Qualif Batteurs Solistes Sonerion 2020

Alex Duthart : -18 ans - Suite Bretonne - Qualif Batteurs Solistes Sonerion 2020

Buddy Rich : Open - MSR - Qualif Batteurs Solistes Sonerion 2020

Un email doit ensuite être adressé à :

commission.batterie@sonerion.bzh

Contenant :

- Nom et prénom du concurrent
- Date de naissance
- Catégorie
- Epreuve(s)
- Nom(s) et/ou type d'air(s) interprété(s)
- Lien(s) vidéo

Chaque épreuve peut être envoyée individuellement (ex : danse bretonne en Juin, suite écossaise en Juillet, marche bretonne en Août), ou toutes ensembles en une seule fois.

Les concurrents sont autorisés à envoyer plusieurs enregistrements pour une même épreuve, seule la dernière envoyée sera prise en compte.

Art. 10- Qualifiés

Le jury et les membres de la commission batterie sont les seuls décideurs sur le bien-fondé et le nombre de batteurs sélectionnés.

Le nombre de batteurs qualifiés pour la finale :

- Moins de 11 ans : 12 concurrents
- Moins de 14 ans : 12 concurrents
- Moins de 18 ans : 10 concurrents
- Open : 6 concurrents, plus le champion 2019

Ces nombres peuvent être revus à la baisse si le niveau n'est pas jugé suffisant, ou si le nombre de participants à la qualification est moindre.

Art. 11- Le jury

Le jury sera composé de batteurs expérimentés, dont la liste sera communiquée à la clôture de la qualification. Un minimum de quatre juges sera affecté à chaque épreuve.

Chaque juge écoutera toutes les prestations d'une épreuve en une session, après clôture de la qualification, et classera les concurrents.

Les jurys délibéreront pour sélectionner les finalistes de chaque catégorie.

Il n'y aura pas de classements pour les épreuves qualificatives, seulement une sélection.

La liste des concurrents retenus pour la finale sera publiée le 7 Octobre 2020.

Art. 12- La finale

Les modalités d'organisation et de participation à la finale seront communiquées à l'issue de la qualification, ou si possible avant, en fonction de la situation sanitaire à l'automne 2020.

Art. 13

La participation à la qualification au championnat de Bretagne de batteurs solistes implique l'acceptation de son règlement dans son intégralité.

Le non-respect du règlement sera sanctionné par le jury. La sanction pourra aller d'une simple pénalité jusqu'au déclassement du candidat.

Art. 14

Les décisions du jury sont sans appel.

Annexe

Règles et conseils pour l'enregistrement

Appareil : utiliser le meilleur appareil à disposition (smartphone, tablette, webcam, caméra vidéo/photo), un smartphone récent donnera de meilleurs résultats qu'une vieille webcam. Pour les smartphones, utiliser la caméra principale (arrière, pas celle à selfie) qui a une plus haute résolution et meilleure qualité d'enregistrement.

Position : le batteur doit jouer de face.

Cadrage : les bras, les baguettes, et la caisse claire (ou le pad) doivent être visibles, au plus proche de l'objectif sans que le son ne sature.

Orientation : portrait ou paysage.

Instrument : tester différentes options (pour les pads surtout) et utiliser celle qui sonne le mieux à l'enregistrement (qui peut être différente de celle que l'on pense être la mieux en jouant).

Prise de son : s'assurer que les coups faibles soient audibles et que les coups forts ne saturent pas.

Accompagnement « enregistrement » : s'assurer que l'équilibre des volumes soit correct et surtout que le batteur soit bien audible. Il vaut mieux que le support audio ne soit pas assez fort que trop.

Accompagnement « live » : privilégier le placement du batteur qui est l'acteur principal. Les accompagnateurs n'ont pas besoin d'être visibles.

Tester la configuration et la qualité d'enregistrement.

Faire des essais avant de se lancer dans l'enregistrement des épreuves.